



MONSIEUR [REDACTED]

Albi, le 05 décembre 2018

Thierry CARCENAC

Sénateur
du TarnSecrétaire de la
Commission
des FinancesRapporteur
spécial

Monsieur,

Par votre courrier en date du 26 novembre 2018, vous attirez mon attention sur le mouvement des gilets jaunes. Sachez tout d'abord que j'ai reçu une **délégation de 5** membres des gilets jaunes vendredi 30 novembre dernier à ma permanence et j'ai pu prendre le temps d'échanger avec eux pendant près de 2 heures sur leurs revendications.

Pour répondre à la crise sociale qui traverse le pays et face à des attentes grandes et légitimes en matière de pouvoir d'achat, il est primordial de revenir à un impôt plus juste par le rétablissement de l'ISF et la taxation des revenus du capital. La suppression de l'ISF et la mise en place d'un prélèvement forfaitaire unique sur les revenus du capital ont favorisé les plus riches l'an passé. Le ruissellement évoqué par le Président de la République n'a pas produit les effets escomptés. Le mouvement des gilets jaunes le prouve bien. Un grand nombre de personnes ne peut plus vivre dignement de son travail. La hausse des taxes sur les carburants a constitué un catalyseur qui est venu agréger des situations très variées comme des retraités ayant subis la hausse de la CSG, des salariés précaires, des jeunes ou des gens au chômage.

Concernant la hausse des taxes sur le carburant, le groupe socialiste et républicain du Sénat auquel j'appartiens propose un moratoire permettant de revenir à une trajectoire plus compatible avec les moyens de nos concitoyens et afin d'éviter que la politique nécessaire en faveur de la transition énergétique ne soit considérée que comme punitive par les habitants des territoires ruraux. Celle-ci est plus soutenable et permet d'envisager un volet d'accompagnement social, ce que ne prévoit pas actuellement le gouvernement.

Pour répondre à la crise démocratique, l'attaque des corps intermédiaires que sont les syndicats et les partis politiques ne peut conduire qu'au chaos. Une réforme des institutions est nécessaire pour une représentation plus juste du corps électoral.

Je reste à votre disposition et vous prie de croire, Monsieur, à l'assurance de ma considération distinguée.

Thierry CARCENAC